

**APPEL D'OFFRES**

**Arrondissement du Sud-Ouest**

Direction des travaux publics – Bureau de projets

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues avant 11 h, à la date ci-dessous mentionnée, au Bureau Accès Montréal, à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, Québec, H4C 2K4, pour :

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Catégorie :</b>                   | Travaux  |
| <b>Appel d'offres :</b>              | 212218   |
| <b>Descriptif :</b>                  | Travaux de reconstruction de section de trottoirs (RMT), de reconstruction des intersections (PARA et PSAÉ), de déminéralisation, de construction des dos d'âne et de remplacement des entrées de service en plomb (RESP) dans l'arrondissement du Sud-Ouest |
| <b>Date d'ouverture :</b>            | 2 juin 2022  |
| <b>Dépôt de garantie :</b>           | 10 % de la valeur de la soumission, selon les modalités prévues au Cahier des clauses administratives générales (exécution de travaux)   |
| <b>Renseignements :</b>              | Pour toute question s'adresser à : <a href="mailto:so-appeldoffres@montreal.ca">so-appeldoffres@montreal.ca</a>  |
| <b>Documents :</b>                   | Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 13 mai 2022 sur le SEAO.   |
| <b>Visite supervisée des lieux :</b> | S.O.   |

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 13 mai 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,

Sylvie Parent, notaire